

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 77 (1968)
Heft: 4

Artikel: Notre nouveau Président : le Professeur Hans Haug
Autor: Oswald, Suzanne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre nouveau Président: le Professeur Hans Haug

Suzanne Oswald

Le 4 février 1968, une *assemblée extraordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse* a élu à une forte majorité le *Professeur Hans Haug* comme successeur du président sortant, le *Professeur A. von Albertini*. Ceux qui l'ont choisi en connaissent la raison: pour piloter notre bateau, ils ont élu une personnalité qu'ils tenaient absolument à garder au sein de la Croix-Rouge.

En effet, le président de la Croix-Rouge est bien un pilote, non un simple personnage décoratif. On exige beaucoup, véritablement beaucoup de lui; à notre époque où les catastrophes, les actions de secours, en Suisse comme à l'étranger, se suivent à une cadence rapide, où les problèmes posés par les soins aux malades, par la formation des infirmières et des aides-soignantes, par le service de la transfusion sanguine sont d'une actualité brûlante, le président a une lourde charge et assume de grosses responsabilités. Le Professeur A. von Albertini l'a dit, il a pendant 14 ans travaillé «dans une harmonie parfaite» avec son Secrétaire général. Ce fut une collaboration sans heurts, car ils avaient tous deux un même idéal et un même but. Le 4 février à Berne, nous avons entendu les paroles de reconnaissance que le Professeur von Albertini a trouvées pour remercier son Secrétaire général. Nous avons aussi compris que, pour le Comité central, pour le Conseil de direction dans sa majorité et pour beaucoup de délégués, l'homme lui-même et ses aptitudes comptaient plus que le principe abstrait de la charge honorifique qui avait pourtant été jusqu'à présent une tradition inviolable.

Bien que, d'un bout à l'autre du pays, le Professeur Haug soit connu par la grande famille de la Croix-Rouge comme «notre très apprécié Secrétaire général», il est bien possible qu'on ne sache en général pas très bien qui il est véritablement. Oui, qui est ce «Secrétaire général tant apprécié»? On pourrait presque dire qu'il est un «possédé» de l'esprit Croix-Rouge comme l'étaient, il y a 100 ans, les fondateurs de notre mouvement. C'est peu après la fin de ses études qu'il a placé toute sa vie au service de la Croix-Rouge, y consacrant ses capacités, ses forces et ses dons spirituels. Au-dessus de sa table de travail, chez lui, dans son bureau, se trouve un portrait du Professeur Max Huber, le plus grand Suisse de notre siècle. Il a ce modèle devant les yeux depuis son enfance et, devenu jeune homme, cette figure est devenue pour lui un guide. Max Huber a été pour lui «le grand homme», celui qui a conçu, ex-

L'édition du 15 avril 1968 de notre Revue contenait un article du Président A. von Albertini dédié à celui qui sera son successeur à la tête de la Croix-Rouge suisse après avoir été son collaborateur le plus direct et le plus proche pendant 14 ans. Aujourd'hui, nous donnons la parole à Mme Suzanne Oswald, membre du Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui elle aussi connaît de très près le Professeur Hans Haug et fait parler toute sa sensibilité de femme de lettres et de femme de cœur dans cet hommage qu'elle a tenu à rendre au nouveau Président de la Croix-Rouge suisse.

La Rédaction

primé et surtout vécu les principes qui sont l'essence même de la Croix-Rouge. Principes qui font sa valeur, étant à la source des forces qui rendent possibles son développement et son action tellement nécessaire à notre époque.

Hans Haug choisit l'étude du Droit. Il fit ses études à Zurich et Genève où il fréquenta la Faculté pendant 2 semestres. En 1939, au début de ses études, il n'était pas possible de se rendre à l'étranger. Cependant, la jurisprudence prise dans ses limites étroites et techniques n'était pas faite pour lui et il portait tout son intérêt à un Droit d'un niveau plus élevé, le Droit des gens. Sa thèse de doctorat portait encore sur «*Schranken der Verfassungsrevision*» mais dans sa thèse d'agrégation «*Neutralität und Völkergemeinschaft*» (St-Gall 1962), il montrait nettement sur quelle voie il allait s'engager à l'avenir. Pendant ses 22 années d'activité à la Croix-Rouge suisse où il était entré en 1946, il écrivit, malgré les lourdes exigences de son emploi, d'innombrables articles, — la plupart du temps pour la «*Neue Zürcher Zeitung*» mais aussi pour d'autres journaux suisses ou étrangers ou dans le cadre de publications éditées par lui-même — traitant des bases et des problèmes de la Croix-Rouge suisse, et de la protection civile, pour le développement de laquelle le Professeur Hans Haug a joué un rôle important. Il est, en effet, vice-président de l'Union suisse pour la protection des civils et membre de la Commission d'étude du Département fédéral de justice et police pour la protection civile. En ce qui concerne l'Aide suisse à l'étranger, le Professeur Haug ne représente pas seulement la Croix-Rouge au Comité central de cette Société, mais fait partie également de son Comité de travail.

Nous ne citerons que quelques-uns de ses nombreux écrits: «*Atomwaffen und Völkerrecht*» (programme du rectorat de l'Université de Bâle, 1958), «*Völkerrechtliche Stellung und Aufgaben der Schutzmacht*» (1961), «*Die atomare Kriegführung und das Völkerrecht*» (paru dans un livre sur Albert Schweitzer publié à Tübingen en 1963), «*Die schweizerische Gesetzgebung über den Zivilschutz*» (plaquette éditée à l'occasion de la Journée suisse des juristes, St-Gall, 1965), «*Das Rote Kreuz im Spannungsfeld der Gegenwart*» (Neue Zürcher Zeitung, octobre 1967). Toutefois, l'ouvrage le plus marquant du Professeur Hans Haug est un livre paru au printemps 1967 sous le titre «*Rotes Kreuz — Werden, Gestalt, Wirken*», et dédié à la Croix-Rouge suisse pour le 100e anni-

versaire de sa fondation. Dans cet ouvrage, l'auteur étudie et interprète avec beaucoup de conscience et un grand sérieux l'idée qui est à la base de l'œuvre d'Henry Dunant; il y expose aussi d'une manière lumineuse ce que la Croix-Rouge apporte au monde et ce qu'elle signifie pour lui.

«*La conception et l'œuvre de la Croix-Rouge sont certainement le don le plus remarquable que notre pays ait fait à l'humanité. S'il fallait une justification à l'existence de notre Etat, la création de la Croix-Rouge et la façon dont elle a été gérée au bénéfice de tous les habitants de la terre depuis un siècle, devraient y suffire.*» Par ces mots qui lui viennent du cœur à lui aussi, le professeur Haug cite dans son livre l'ancien conseiller fédéral Wahlen puis donne aussi la parole à Carl-J. Burckhardt, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge, à Theodor Heuss, le premier président de la République fédérale allemande, à Gertrud von Le Fort, à Albert Schweitzer, Peter Bamm et Marcel Junod qui, en tant que délégué du Comité international de la Croix-Rouge pendant la Deuxième Guerre mondiale, écrivit en 1947 un livre passionnant intitulé «*Le Troisième combattant*». Le Professeur Haug lui-même aurait sa place parmi ceux qu'il cite, car son livre est connu bien au-delà de nos frontières. Il n'est donc nullement «*le fonctionnaire qui a bien travaillé mais dont le rayonnement n'excède guère celui de sa fonction*» (Gazette de Lausanne, 5 février 1968). Dans les grands congrès internationaux de la Croix-Rouge, que ce soit à la Nouvelle-Delhi, à Vienne ou à Genève, ou bien lors des sessions de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, il est une personnalité bien connue dont l'avis original, clair, courageux et toujours bien exprimé est d'un grand poids.

Sa voix est celle de la conciliation réfléchie et pleine de sagesse, elle sait apaiser l'orage qui gronde, niveler les divergences et essaie selon les circonstances de trouver un compromis.

En tant que Secrétaire général, il a su s'occuper des affaires en extension continuelle de la Croix-Rouge d'une manière tellement remarquable, qu'il a forcé le respect de tous et même de ceux qui étaient opposés à sa nomination. Ses qualifications toutes spéciales pour la direction de la Croix-Rouge suisse, sa grande expérience en tout ce qui concerne ses intérêts, son intégrité, ne peuvent être contestés par personne. Cependant, on ne lui a pas rendu facile le passage à ce poste supérieur. Malgré les bouquets de fleurs et les félicitations, on entendait des voix dont le ton n'était pas précisément suave. Mais, depuis les débuts de la Croix-Rouge jusqu'aujourd'hui, il en a toujours été ainsi et celui qui était pris par le sentiment de son engagement envers l'esprit de la Croix-Rouge a toujours dû en souffrir.

Depuis 1961, le Professeur Haug est privat-docent pour le Droit international à l'Ecole de Hautes Etudes économiques et sociales de St-Gall. Pour le semestre qui vient de débiter, on lui a offert une chaire de professeur extraordinaire pour le Droit public, charge qui ne lui permettait pas de conserver son poste de Secrétaire général. Un demi-poste qui l'intéresse vivement comme professeur d'Université et un demi-poste comme président de la Croix-Rouge qu'il est prêt à servir avant toute chose, seront pour le Professeur Haug qui, à 47 ans, est dans la pleine force de l'âge, faciles à concilier et à maîtriser, sans que l'une ou l'autre de ces charges n'en ait à pâtir.

Cher Professeur Haug! de nombreuses sections de chez nous, beaucoup de membres de la Croix-Rouge, en Suisse et à l'étranger, vos lecteurs, vos auditeurs et vos collaborateurs au sein des organes de la Croix-Rouge, dans les commissions et dans les institutions auxiliaires, soit tous ceux qui forment cette grande famille unie par le même credo, vous présentent leurs meilleurs vœux pour votre nomination et placent leurs espoirs et leur confiance en vous.

Nous présentons à nos lecteurs

Le nouveau Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse

Le nouveau Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse a été nommé le 4 avril 1968 par le Conseil de Direction, en la personne de *M. Hans Schindler*, docteur en philosophie. M. Schindler qui entrera en fonction le 1er septembre prochain, succédera au Professeur Hans Haug qui quitte le 1er juin la fonction de Secrétaire général qu'il exerce depuis 1952 pour assumer la présidence de la Croix-Rouge suisse. M. Schindler est né le 16 avril 1922 à Utzigen, près de Berne. Après l'obtention de la maturité fédérale, il a poursuivi des études en mathématiques, physique et astronomie à l'Université de Berne, études qu'il a terminées en obtenant le titre de docteur. Après avoir été assistant de cours à l'Institut de

Physique de l'Université de Berne, de 1949 à 1952, M. Schindler a, pendant sept ans, occupé des postes de commande au Bureau fédéral des Poids et Mesures, puis à l'Institut d'essais de la Société suisse électrotechnique à Zurich. Secrétaire de la Commission suisse pour l'éclairage depuis 1962, il enseigna en outre au Technicum de Winterthur. A l'armée, M. Schindler qui revêt actuellement le grade de major et sera promu au grade de Lt-Colonel au 1er janvier 1969, est chef du service de protection AC de la division de montagne 9.

Nous lui souhaitons une heureuse activité au service de la Croix-Rouge suisse.